

Mairie de Berneuil sur Aisne

Conseil Municipal
Séance du jeudi 09 novembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le 9 novembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de la commune de Berneuil sur Aisne, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Etienne FRERE, Maire - Adjoint.

Présents :

- Mesdames CROCHET Françoise, DUMEZ Ludivine, PADIEU Yveline, TUAL Nicole, VENDEWINKELE Catherine,
- Messieurs, BONAMY Patrice, CARPENTIER Georges, CAGNIARD Cédric, DE WAELE Philippe, FRERE Etienne – PYTLAK Michel

Absents excusés :

- Monsieur le Maire (pouvoir à Madame Catherine VENDEWINKELE)
- Madame JACQUES Céline (pouvoir à Monsieur Michel PYTLAK)

Absent :

- Monsieur Sébastien BATTON

Madame Françoise CROCHET est élue secrétaire de séance.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 06 septembre 2018

Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 06 septembre 2018.

1) LES DIFFERENTES DELIBERATIONS

Rapporteur : Etienne FRERE

➤ Contrat d'embauche Léa Malghem

Monsieur le Maire - Adjoint informe le Conseil Municipal qu'il serait souhaitable de recruter une personne pour un CDD de 4 mois en remplacement de Madame Solène Dumont durant son congé de maternité.

Une candidature a été présentée : Madame Léa Malghem.

Le Conseil Municipal suite au vote, refuse l'embauche de Léa Malghem.

Résultat du vote : Pour : 4 - contre 6 – abstention 3.

Il est demandé de mettre une annonce d'offre d'emploi à la mairie pour le recrutement.

➤ Recrutement de personnel en cas d'urgence.

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre une délibération pour que le Maire puisse procéder à un recrutement en cas d'urgence si un personnel venait à manquer.

Suite au vote, cette demande est acceptée par 7 voix pour, 5 voix contre et une abstention.

➤ Indemnité Madame De Waele.

Le Conseil municipal accepte la demande de versement de l'indemnité du receveur municipal à hauteur de 354,52 euros.

✓ Voté à l'unanimité.

➤ Subvention téléthon 2019

Monsieur le Maire - Adjoint informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande de subvention de la part du téléthon pour l'année 2019.

Le Conseil Municipal refuse à l'unanimité cette demande de subvention sachant que tous les ans une soirée est organisée par la commission des fêtes et les dons sont directement reversés au téléthon.

✓ Voté à l'unanimité.

➤ Modification des statuts de la CCLO

✓ Voté à l'unanimité

➤ Rapport d'activité de la CCLO 2017

✓ Voté à l'unanimité

➤ Chèque de 8,00 euros à encaisser suite à la casse lors d'une location de salle

✓ Voté à l'unanimité

➤ Bons de Noël personnel communal et Madame Tual.

Voté à l'unanimité pour un montant de 250,00 euros pour le personnel communal 80,00 euros pour les enfants du personnel communal et 250,00 euros pour Madame Tual.

✓ Voté à l'unanimité

2) **ANIMATION TROUBADE**

Rapporteur : Etienne FRERE

➤ Monsieur le Maire-Adjoint informe le Conseil Municipal qu'une exposition sur la guerre 1914 - 1918 sera organisée dans la petite salle saint Rémi le 10 et 11 novembre 2018 par l'association troubade.

3) **CONSEIL D'ECOLE**

Rapporteurs : Etienne FRERE, Ludivine DUMEZ.

- Tout se passe bien à l'école ainsi qu'au périscolaire. L'effectif est de 91 élèves cette année et l'an prochain il serait prévu environ 84 élèves. Pas de fermeture de classe annoncée.
- Il est demandé aux parents de bien vouloir respecter les horaires scolaires.
- Prévoir le marquage de la place handicapée située devant l'école.

4) LES INFORMATIONS DU MAIRE

- Colis des aînés : la distribution est prévue le samedi 15 décembre 2018 (à partir de 09h15.)
- Le Téléthon : prévu le 07 décembre 2018
- Le repas des aînés : prévu le 9 décembre 2018.
- Noël du personnel communal le 18 décembre.
- Marché de Noël des écoles le 18 décembre grande salle.
- Travaux électricité école : remplacement des câbles électriques effectués et mise aux normes pour un montant de 1363,26 euros. Par la société EVA

Monsieur DEWAELE prend la parole pour préciser qu'il n'est pas admissible de ne pas donner l'ensemble des chantiers ou travaux de la commune uniquement à des entreprises de Berneuil sur Aisne.

- Achat mobilier école lits et matelas pour un montant de 833,49 euros.
- Travaux du square : Pour la pose des jeux les trous ont été réalisés par la société L.W. Paysages et les dalles de béton coulées par les agents techniques.

Monsieur DEWAELE prend la parole pour préciser que la réalisation des travaux par les employés communaux est inacceptable, notamment avec l'utilisation des piquets en noisetier.

Réponse :

Ces piquets de noisetier proviennent de tailles réalisées les jours précédents. Ils ont été utilisés par les employés dans un simple souci de recyclage, uniquement pour réaliser un repérage des zones d'implantation des jeux et également pour mettre en place un balisage de sécurité. Cette réutilisation a permis d'éviter l'achat de matériaux (piquets...) pour un usage unique.

- Suite aux travaux sur la RD 81, récupération de grattage de route.
- Suite à une demande de Monsieur FRANCOIS, une réunion a eu lieu le 11 Octobre chez la société WEYLICHEM en raison des odeurs nauséabondes dans l'air. Monsieur le MAIRE et Mme VENDEWINKELE étaient présents mais Monsieur FRANCOIS ne s'est pas présenté à la réunion. La société WEYLICHEM a affirmé que des contrôles seraient régulièrement effectués pour éviter de nouveaux ces odeurs.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, Mr FRERE remercie l'assemblée pour l'écoute et la participation active.

La séance est levée à 20h35

La secrétaire de séance

Le Maire